



837 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) G0S 1T0
Tél. : 819-385-4315 Courriel : info@municipalitelourdes.com

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ

PRENEZ AVIS QUE

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 du gouvernement de la Province de Québec;

CONSIDÉRANT le décret 1540-2021 du 15 décembre 2021 du gouvernement de la Province de Québec;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que les séances du conseil soient tenues à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter aux séances par voie de visioconférence, et ce jusqu'à nouvel ordre du gouvernement de la Province de Québec;

EN CONSÉQUENCE, que le conseil accepte que la séance ordinaire du lundi 07 février 2022 soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie de visioconférence.

QUE la séance du conseil sera enregistrée et disponible sur demande dès le lendemain de la séance;

QUE le public ne pouvant être admis à la séance, il est invité à poser ses questions en tout temps via le courriel de la municipalité à info@municipalitelourdes.com ou sur la boîte vocale du 819-385-4315 poste 4000.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 28 janvier 2022.

Pierre-Charles Drapeau
Secrétaire-trésorier/directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre-Charles Drapeau, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits suivants :

- Bureau municipal, 837 rue Principale;
- Salle communautaire, 898 rue Principale;
- Site internet de la municipalité, www.municipalitelourdes.com

En foi de quoi je donne ce certificat ce 28^e jour du mois de janvier 2022.

Pierre-Charles Drapeau
Directeur général et secrétaire trésorier